



AVIS PUBLIC

Demandes de dérogation mineure

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h 00 le mardi 2 juillet 2024, le conseil municipal se prononcera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

No de la demande :	DM 24-06
Nom du requérant :	David Pontbriand
Emplacement :	176, rue Couture
Objet de la demande :	Autoriser l'agrandissement de la résidence à \pm 1 mètre de la ligne latérale tandis que la norme d'implantation est de 2 mètres.
No de la demande :	DM 24-07
Nom du requérant :	Thomas Hamel
Emplacement :	643, Petit rang Saint-François
Objet de la demande :	Autoriser la construction d'un garage détaché de \pm 9.13 mètres de haut tandis que la norme est de 7.6 mètres.
No de la demande :	DM 24-08
Nom du requérant :	Habitations Pitre et Fils inc.
Emplacement :	Lot 6 600 265, rue Sansoucy
Objet de la demande :	Autoriser le lotissement d'un lot de 24.16 mètres de profondeur tandis que la norme est de 27.5 mètres.

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à ces demandes pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 5 juin 2024

Annick Lafontaine
Greffière